

COMMUNIQUE DE PRESSE

Certif'Asso : un nouveau nom, une nouvelle dynamique
pour la formation des bénévoles !

Aujourd'hui un décret et un arrêté publiés au Journal officiel sont venus acter l'évolution du certificat de formation à la gestion associative.

Créé en 2008, le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGGA) évolue en profondeur pour mieux répondre aux attentes des bénévoles et aux réalités du terrain. La nouvelle appellation Certif'Asso, choisie par plus de 40% des votants à une démarche participative, incarne une marque plus lisible, attractive et valorisante.

Ce nouveau nom marque le lancement d'une modernisation ambitieuse du certificat pour simplifier l'accès à la formation et mieux reconnaître l'engagement associatif.

Ainsi, un groupe de travail réunissant les acteurs associatifs, les organismes de formation et des représentants de l'Etat, en lien avec le Haut Conseil à la vie associative, a permis d'élaborer un nouveau cadre. A partir de septembre 2025 :

- Le certificat sera ouvert à tous les bénévoles, y compris les mineurs de moins de 16 ans ;
- Un parcours modulaire et personnalisable sera proposé avec un tronc commun et deux modules au choix parmi sept ;
- La formation sera possible en présentiel, distanciel ou en auto-apprentissage
- La formation pratique sera réduite à 15 jours et deviendra optionnelle pour les bénévoles expérimentés grâce à une validation de l'expérience acquise ;
- L'habilitation de la formation pour les organismes sera portée à 3 ans ;
- L'accès au fond pour le développement de la vie associative sera élargi y compris pour les bénévoles du sport ;
- Les démarches administratives seront modernisées dans le respect du principe « dites-le nous une fois ».